



Paris, le 4 février 2016

Communiqué de presse

La colère des restaurateurs du GNI a été entendue : l'Assemblée Nationale a modifié la proposition de loi pour une économie bleue

La colère a laissé place à l'apaisement au sein du GNI. En effet, l'exaspération des restaurateurs du GNI a été entendue. Ainsi, lors de l'examen, le 3 février, du projet de l'article 22 de la proposition de loi pour une économie bleue, l'Assemblée Nationale a transformé en mention facultative ce qui devait être une obligation pour les professionnels de la restauration d'afficher sur leur carte le pays d'origine ou la zone de pêche des produits aquatiques proposés à la clientèle.

Sensibles aux arguments du GNI, les députés ont rendu cette mention « facultative » afin de ne pas alourdir les contraintes rencontrées par les professionnels de la restauration. Ils ont également convenu que cet affichage serait uniquement une aide à la décision des clients donnant ainsi raison au GNI qui considère que de telles informations relèvent d'une valorisation ou non de l'origine des produits par les professionnels.

”Il n'appartient ni au législateur ni au pouvoir exécutif de définir la politique commerciale de nos établissements. Nous sommes donc satisfaits de ce texte adopté en première lecture et nous resterons mobilisés jusqu'à son adoption définitive, en l'état. Nous espérons que le gouvernement et les parlementaires feront preuve de la même écoute et du même bon sens pour enfin se pencher sur la question des restaurants clandestins qui continuent de se développer en dehors de tout contrôle et sans aucun respect des lois de notre pays” a indiqué Didier Chenet, président du GNI.

GNI

Le GNI est la seule Organisation Professionnelle indépendante au service des hôtels, cafés, restaurants, traiteurs organisateurs de réception et établissements de nuit indépendants et patrimoniaux. Didier Chenet est président du SYNHORCAT et du GNI, Claude Daumas, président de la FAGIHT est président délégué du GNI, Philippe Quintana, président du CT-CHRD est également président délégué du GNI.

CONTACT PRESSE

GNI - Groupement National des Indépendants

Adeline CORUS – a.corus@gni-hcr.com – 06 62 75 25 18